

LA TÉLÉVISION FRANCOPHONE INTERNATIONALE

Lorsqu'il veut taquiner, ou mettre à l'épreuve la patience de ses interlocuteurs américains, il arrive au président-directeur général de TV5, Guy Gougeon, d'affirmer que la télévision internationale de langue française offre un produit supérieur à celui de... CNN!

Cette affirmation, qui est vite perçue comme une hérésie chez nos voisins du Sud (pour qui se prend-t-il celui-là?) doit être placée dans son contexte. Évidemment, Guy Gougeon n'a pas la prétention de faire de TV5 un CNN de langue française : « On est fort en information, mais on n'est pas une chaîne 24 heures sur 24 qui couvre le monde. » Et il n' imagine pas le jour où TV5 aura sa propre salle des nouvelles, avec des bulletins en provenance du Canada, des États-Unis et d'Amérique latine.

N'empêche, les contributions de la Suisse, de la Belgique, de la France et du Canada à la programmation font de TV5 une bête unique en son genre, qui apporte au téléspectateur des vues différentes sur le monde insiste le PDG : « Dans aucune langue au monde, même dans le monde anglo-saxon, il existe un réseau comme TV5. Je suis sûr que le monde anglo-saxon envie le monde francophone. »

Avec l'arrivée de la télévision internationale aux États-Unis en décembre 1997, TV5 est vraiment devenue un réseau planétaire. Avec ses soeurs TV5 Europe (1984), TV5 Québec Canada (1988), qui fête son dixième anniversaire, TV5 Afrique (1992), TV5 Amérique latine et Caraïbes (1992) et TV5 Asie (1996), la télévision de langue française rayonne sur les cinq continents.

Diversité est le mot clé pour expliquer la principale différence qui existe entre TV5 et les autres chaînes spécialisées de langue française. Avec une programmation à 85 p. 100 étrangère, la télévision internationale propose aux francophones d'ici une belle palette de couleurs sur le monde francophone.

S'il ne s'oppose pas à l'arrivée de nouveaux services nationaux de langue française, Guy Gougeon craint que des câblodistributeurs n'offrent plus certaines chaînes de langue française pour faire place au nouveau réseau national.

Si le CRTC se rend à cette requête, la télévision francophone internationale n'a pas l'intention de demander à son tour une modification de licence, qui rendrait obligatoire sa distribution partout au pays.

On préfère miser sur la qualité de la programmation pour attirer une nouvelle clientèle et fidéliser l'auditoire. Une programmation, ajoute M. Gougeon, qui est appelée à évoluer au cours des prochaines années en faveur d'une « certaine régionalisation ».

**Tiré de l'Agence de presse francophone
Septembre 1998**